

# Revenu viable Montérégie

## Ajustement 2024

Le revenu viable est un indicateur de sortie de pauvreté calculé par l'IRIS depuis 2015. D'abord utilisé pour déterminer le salaire viable à Montréal, il a depuis évolué pour rendre compte des situations de trois types de ménages dans plusieurs grands centres du Québec. En 2023, l'IRIS a publié pour la première fois les calculs du revenu viable pour des localités de petite et moyenne tailles.

La Montérégie se trouvait dans les régions étudiées. L'année suivante, en 2024, un exercice de rebasement a été effectué afin d'assurer que la méthodologie continue de refléter la réalité de la sortie de pauvreté. Après une brève revue des changements retenus, nous avons mis à jour le calcul des différents niveaux du revenu viable de la Montérégie pour 2024. Les résultats de cette mise à jour sont présentés dans les pages qui suivent.

EVE-LYNE COUTURIER, chercheuse

### Table des matières

- p. 03. Méthodologie
- p. 05. Résultats pour l'ouest de la Montérégie
- p. 09. Résultats pour l'agglomération de Longueuil
- p. 11. Résultats pour l'est de la Montérégie



## Méthodologie

Le revenu viable est calculé à partir des coûts réels des différentes catégories de dépenses des ménages et cherche à déterminer des seuils de sortie de la pauvreté. Il se base, entre autres, sur la mesure du panier de consommation (MPC) qui représente la couverture des besoins de base et qui est également ajustée régulièrement. Chaque mise à jour de la méthodologie voit le montant cible de la MPC augmenter de 5 à 16 % au Québec, selon la taille de la localité et l'année de référence. Lors du rebasement du revenu viable, chaque dépense incluse dans le calcul a été réévaluée afin de déterminer si les sources et les méthodes de calculs étaient encore pertinentes. Voici les changements les plus importants par grande catégorie et la méthodologie retenue dans le cadre de cette mise à jour.

### ALIMENTATION

Les données sur les dépenses en alimentation incluses dans le revenu viable sont obtenues à partir de relevés de coût effectués en collaboration avec Alima. Cet organisme a développé une méthodologie rigoureuse de calcul qui permet d'évaluer les coûts d'une alimentation diversifiée et économique qui répond aux besoins nutritifs des individus : le panier de provisions nutritif et économique (PPNE). Leurs données sont présentées par sexe et âge et sont adaptées pour tenir compte des grossesses. Alors que les relevés étaient d'abord effectués pour Montréal seulement, la même méthodologie est désormais utilisée pour d'autres municipalités. Ce sont ces relevés locaux que nous avons utilisés pour calculer le revenu viable en 2023. Pour la mise à jour, les données ont été ajustées selon l'inflation des aliments achetés en magasin.

Lors du rebasement, certains changements ont été apportés aux calculs des dépenses en alimentation. La catégorie « sortie mensuelle au restaurant/activité conviviale » a été retirée et remplacée par « ajustement du niveau de vie ». L'objectif était à la fois de déplacer les activités de socialisation à l'extérieur de la catégorie de l'alimentation et d'offrir aux ménages plus de marge de manœuvre dans les choix alimentaires. En effet, comme le PPNE se veut économique, il est basé sur la prémisse que tous les repas sont cuisinés à la maison ; il n'inclut donc aucun met préparé ou produit non nutritif. Dans le cadre du revenu viable, un ajustement est fait pour prendre en compte cette plus grande flexibilité pour les ménages hors de la pauvreté. Cette majoration permet également des repas commandés ou des sorties ponctuelles au restaurant. Elle est calculée à partir des données de dépenses alimentaires compilées mensuellement par le United States Department of Agriculture (USDA) selon différents profils (économique, abordable, modéré et généreux). Pour la mise à jour, nous avons repris les mêmes modificateurs que ceux utilisés pour le revenu viable de 2024.

### VÊTEMENTS

Les besoins en matière de vêtements sont difficiles à estimer pour marquer la sortie de la pauvreté. Les premiers calculs du revenu viable considéraient les dépenses moyennes dans cette catégorie des ménages. Or, cela représentait des montants très élevés en comparaison avec ce qui était retenu pour la MPC (plus du double) alors même qu'une enquête de Statistique Canada révélait que ce dernier était considéré comme amplement suffisant par les prestataires, les expert-e-s et les groupes qui travaillent sur la lutte à la pauvreté. Lors du rebasement, nous avons donc plutôt privilégié les données individuelles moyennes pour les hommes, les femmes et les enfants, ce qui a permis d'augmenter légèrement les dépenses en vêtements en comparaison de la MPC.

### LOGEMENT

Dans le cas du logement, deux modifications majeures ont été apportées dans l'édition de 2024 du revenu viable. D'abord, afin de prendre en considération les changements dans le monde du travail, nous avons retenu un appartement un peu plus grand pour les familles de deux adultes et deux enfants d'âge préscolaire. Au départ, nous prévoyions un quatre et demi, en supposant que les enfants pouvaient partager une chambre. Toutefois, comme le télétravail et le travail hybride se sont répandus<sup>a</sup>, nous avons jugé approprié d'ajouter une pièce qui peut servir soit de troisième chambre, soit de bureau ou de salle de travail.

De plus, la crise du logement a augmenté la différence de coût des logements pour les personnes qui emménagent dans un nouvel appartement. En effet, les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou du recensement permettent de voir les coûts moyens et médians pour l'ensemble des locataires, donc à la fois les ménages qui sont dans leur logement depuis des années et ceux qui viennent d'emménager. Or, les augmentations de loyer ont tendance à être plus limitées lorsque les ménages renouvellent leur bail que lorsqu'ils en signent un nouveau. Cette réalité se voit autant dans les statistiques de la SCHL et les données de Statistique Canada que dans les annonces de location en ligne. Étant donné que les ménages types du revenu viable sont relativement jeunes et qu'une vie hors de la pauvreté doit permettre une relocalisation en cas de perte du logement (par exemple, si l'on déménage dans une autre ville, si notre situation familiale change ou si le logement est repris), nous avons calculé la différence entre les dépenses de logement des ménages qui ont déménagé dans l'année de référence et les autres. Ce taux est ensuite appliqué aux dépenses de logement. C'est ce que nous appelons la « pénalité au déménagement ».

a CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc, « Portrait du télétravail au Québec en 2022 : un phénomène à géométrie variable », *Marché du travail et rémunération*, numéro 36, février 2024.

Dans le cas du revenu viable en Montérégie, nous utilisons le taux régional.

## **TRANSPORT ET DÉPLACEMENT**

Peu de changements ont été apportés aux dépenses en transport dans le rebasement de 2024. En plus des mises à jour habituelles (valeur de la voiture, prix de l'essence, coût de l'assurance, etc.), nous avons ajouté une catégorie « Alternatives de transport », qui est basée le coûts de trajets mensuels en taxi, mais pouvant servir pour l'achat ou l'entretien d'un vélo, ou pour l'utilisation du transport collectif local de façon ponctuelle.

## **AUTRES NÉCESSITÉS**

La catégorie « autres nécessités » a été grandement simplifiée. D'une part, les catégories « marge de manœuvre » et « fonds de prévoyance » ont été renommées respectivement « épargne et éducation » et « fonds d'urgence ». Ces désignations sont plus représentatives de leur fonction.

D'autre part, plusieurs dépenses ont été retirées au profit de la catégorie « autres dépenses et participation sociale ». Cette dernière est calculée selon la méthodologie de la MPC et représente un pourcentage des dépenses d'alimentation et de vêtements. En plus de sa simplicité, cette façon de faire permet de rendre compte des différences dans le coût de la vie des différentes localités en plus de reconnaître la grande variété des besoins dans cette catégorie. En effet, les dépenses de livres, de meubles ou de vacances varient énormément d'une famille à l'autre et d'une année à l'autre. Il faut toutefois reconnaître que ces besoins existent et nécessitent un budget pour y répondre.

## **SOINS DE SANTÉ**

Dans le cas des soins de santé, la même méthodologie a été conservée, c'est-à-dire que les prix ont été relevés par téléphone auprès des dentistes et optométristes locaux. Dans cette mise à jour pour la Montérégie, les appels ont été refaits pour ajuster les tarifs. Nous avons toutefois remplacé la catégorie « médicaments et soins de santé » par « autres soins de santé physique et mentale » afin de tenir compte des besoins en santé mentale.

## **FRAIS DE GARDE**

La méthodologie a également été conservée pour calculer les frais de garde. Ceux-ci sont basés sur le coût d'un CPE pour une année complète, en plus de frais de gardiennage (mensuels pour un ménage de deux adultes et deux enfants et bimensuels pour une famille monoparentale). Le nombre d'heures de gardiennage attribué a été légèrement augmenté.

## Revenu viable

### L'OUEST DE LA MONTÉRÉGIE

Dans l'ouest de la Montérégie, le revenu viable varie de 40 809 \$ (Châteauguay) à 51 414 \$ (Vaudreuil-Dorion) pour une personne seule, de 56 680 \$ (Napierville) à 64 307 \$ (Vaudreuil-Dorion) pour une famille monoparentale avec un·e enfant d'âge préscolaire et de 89 811 \$ (Châteauguay) à 95 673 \$ (Vaudreuil-Dorion) pour deux adultes et deux enfants d'âge préscolaire.

Tableau 1

#### Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, ouest de la Montérégie, 2024

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
<b>Alimentation</b>	6 457 \$	6 840 \$	6 829 \$	7 453 \$	6 759 \$	7 212 \$
Nourriture	5 199 \$	5 508 \$	5 499 \$	6 001 \$	5 443 \$	5 808 \$
Ajustement niveau de vie	1 257 \$	1 332 \$	1 330 \$	1 451 \$	1 316 \$	1 405 \$
<b>Vêtements</b>	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$
<b>Logement</b>	19 429 \$	16 461 \$	11 948 \$	10 462 \$	11 381 \$	9 700 \$
Loyer	16 507 \$	13 940 \$	10 044 \$	8 352 \$	9 565 \$	8 108 \$
Pénalité au déménagement	2 542 \$	2 147 \$	1 547 \$	1 739 \$	1 473 \$	1 249 \$
Assurance locataire	380 \$	374 \$	357 \$	371 \$	343 \$	343 \$
<b>Transport</b>	10 725 \$	2 927 \$	10 660 \$	10 747 \$	10 747 \$	10 747 \$
Véhicule	10 150 \$	0 \$	10 085 \$	10 172 \$	10 172 \$	10 172 \$
Alternatives de déplacement	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$
Transport en commun	0 \$	2 352 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 501 \$	11 369 \$	11 417 \$	11 875 \$	11 339 \$	11 644 \$
Dépenses diverses et participation sociale	5 956 \$	6 246 \$	6 237 \$	6 708 \$	6 184 \$	6 526 \$
Téléphone	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Internet et câblodiffuseur	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$
Épargne et éducation	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$
Fonds d'urgence	2 057 \$	1 635 \$	1 692 \$	1 679 \$	1 667 \$	1 630 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	1 859 \$	1 840 \$	1 789 \$	1 780 \$	1 838 \$	1 760 \$
Soins dentaires	249 \$	244 \$	184 \$	195 \$	238 \$	160 \$
Soins des yeux	200 \$	186 \$	195 \$	175 \$	190 \$	190 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>51 414 \$</b>	<b>40 879 \$</b>	<b>44 086 \$</b>	<b>43 760 \$</b>	<b>43 508 \$</b>	<b>42 506 \$</b>

Tableau 2

**Composantes du revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, ouest de la Montérégie, 2024**

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
<b>Alimentation</b>	9 437 \$	9 938 \$	9 984 \$	10 818 \$	9 802 \$	10 581 \$
<b>Vêtements</b>	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$
<b>Logement</b>	20 959 \$	17 271 \$	16 003 \$	14 066 \$	14 552 \$	11 706 \$
<b>Transport</b>	10 725 \$	10 789 \$	10 660 \$	10 747 \$	10 747 \$	10 747 \$
<b>Autres nécessités</b>	14 798 \$	15 061 \$	15 039 \$	15 651 \$	14 833 \$	15 356 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 849 \$	2 830 \$	2 779 \$	2 770 \$	2 828 \$	2 750 \$
<b>Frais de garde</b>	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>64 307 \$</b>	<b>61 430 \$</b>	<b>60 005 \$</b>	<b>59 593 \$</b>	<b>58 302 \$</b>	<b>56 680 \$</b>

Tableau 3

**Composantes du revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, ouest de la Montérégie, 2024**

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
<b>Alimentation</b>	18 731 \$	19 773 \$	19 798 \$	21 563 \$	19 505 \$	20 955 \$
<b>Vêtements</b>	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$
<b>Logement</b>	22 109 \$	22 004 \$	16 951 \$	14 066 \$	19 606 \$	13 126 \$
<b>Transport</b>	13 077 \$	13 141 \$	19 761 \$	19 892 \$	19 892 \$	19 892 \$
<b>Autres nécessités</b>	23 946 \$	24 804 \$	24 887 \$	26 230 \$	24 764 \$	25 687 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 763 \$	3 724 \$	3 622 \$	3 605 \$	3 721 \$	3 565 \$
<b>Frais de garde</b>	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>89 811 \$</b>	<b>91 631 \$</b>	<b>93 205 \$</b>	<b>93 541 \$</b>	<b>95 673 \$</b>	<b>91 409 \$</b>

Lorsque l'on compare les calculs de 2023 et de 2024, on note un écart très important pour les municipalités de Vaudreuil-Dorion et de Châteauguay. Pour les personnes seules à Vaudreuil-Dorion, la différence est de près de 40 %, ce qui est énorme. Elle atteint les 29 % pour les personnes seules de Châteauguay. La différence provient essentiellement des coûts du logement. En effet, le coût d'un appartement d'une chambre à coucher est passé de 580 \$ par mois en 2021 à 1206 \$ en 2023, soit un bond de 108 %, ou 4 fois l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) des logements locatifs pendant la même période (27 %). Dans le cas de Châteauguay, les loyers pour ces logements sont passés de 766 \$ en 2022 à 1005 \$ en 2023, soit une augmentation de 31 %, ce qui

représente plus de 5 fois l'IPC (3,1 %). On remarque aussi une grande différence entre les deux années pour les ménages de deux adultes et deux enfants qui s'explique essentiellement par le passage d'un logement de deux chambres à un logement de trois chambres.

Finalement, au tableau 5, nous avons comparé les résultats des calculs du revenu viable avec le revenu médian pour les personnes seules, les familles monoparentales et les couples avec enfants. Bien que, dans les deux derniers cas, la taille des ménages peut varier, le nombre moyen d'enfant par famille s'apparente à celui de nos ménages types. Dans les six localités, le revenu viable pour les personnes seules se retrouve sous le revenu médian. En d'autres mots, plus de la moitié d'entre elles vivent dans

la précarité. C'est à Huntingdon que la différence est la plus importante pour l'ensemble de la Montérégie, avec un revenu viable à seulement 69,6% du revenu médian. La situation est meilleure pour les familles monoparentales ou biparentales. La situation est relativement comparable à 2023, avec l'exception que le revenu viable pour les personnes seules des villes de Vaudreuil-Dorion et de Châteauguay se trouvait alors au-dessus du revenu médian.

Tableau 4

**Différence entre le revenu viable de 2023 et de 2024, ouest de la Montérégie**

		Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
	<b>2023</b>	37 308 \$	31 681 \$	37 087 \$	38 404 \$	37 654 \$	36 668 \$
	<b>2024</b>	51 414 \$	40 879 \$	44 086 \$	43 760 \$	43 508 \$	42 506 \$
	<b>Écart</b>	38 %	29 %	19 %	14 %	16 %	16 %
<b>Personne seule</b>	<b>2023</b>	53 798 \$	51 974 \$	51 285 \$	50 102 \$	50 404 \$	48 667 \$
	<b>2024</b>	64 307 \$	61 430 \$	60 005 \$	59 593 \$	58 302 \$	56 680 \$
	<b>Écart</b>	20 %	18 %	17 %	19 %	16 %	16 %
<b>Famille monoparentale</b>	<b>2023</b>	73 112 \$	71 681 \$	77 483 \$	77 017 \$	76 480 \$	75 301 \$
	<b>2024</b>	89 811 \$	91 631 \$	93 205 \$	93 541 \$	95 673 \$	91 409 \$
	<b>Écart</b>	23 %	28 %	20 %	21 %	25 %	21 %

Tableau 5

**Différence entre le revenu viable de 2023 et de 2024, ouest de la Montérégie**

		Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
<b>Personne seule</b>	<b>Revenu viable</b>	46 754 \$	40 142 \$	36 837 \$	30 461 \$	38 726 \$	42 031 \$
	<b>Revenu médian</b>	51 414 \$	40 879 \$	44 086 \$	43 760 \$	43 508 \$	42 506 \$
	<b>Ratio RV/RM</b>	90,9 %	98,2 %	83,6 %	69,6 %	89,0 %	98,9 %
<b>Famille monoparentale</b>	<b>Revenu viable</b>	81 466 \$	76 153 \$	66 589 \$	63 756 \$	71 312 \$	72 729 \$
	<b>Revenu médian</b>	64 307 \$	61 430 \$	60 005 \$	59 593 \$	58 302 \$	56 680 \$
	<b>Ratio RV/RM</b>	126,7 %	124,0 %	111,0 %	107,0 %	122,3 %	128,3 %
<b>Famille biparentale</b>	<b>Revenu viable</b>	129 873 \$	125 150 \$	121 608 \$	103 898 \$	121 608 \$	126 331 \$
	<b>Revenu médian</b>	89 811 \$	91 631 \$	93 205 \$	93 541 \$	95 673 \$	91 409 \$
	<b>Ratio RV/RM</b>	144,6 %	136,6 %	130,5 %	111,1 %	127,1 %	138,2 %

## Agglomération de Longueuil

Dans l'agglomération de Longueuil, le revenu viable varie de 39 197 \$ (Longueuil) à 43 629 \$ (Saint-Lambert) pour une personne seule, de 53 825 \$ (Longueuil) à 61 016 \$ (Saint-Lambert) pour une famille monoparentale avec un-e enfant d'âge préscolaire et de 88 745 \$ (Longueuil) à 95 320 \$ (Saint-Lambert) pour une famille de deux adultes et deux enfants d'âge préscolaire.

Tableau 8

### Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, agglomération de Longueuil, 2024

	Saint-Lambert	Longueuil
<b>Alimentation</b>	7 171 \$	6 434 \$
Nourriture	5 774 \$	5 181 \$
Ajustement niveau de vie	1 396 \$	1 253 \$
<b>Vêtements</b>	1 443 \$	1 443 \$
<b>Logement</b>	19 009 \$	16 073 \$
Loyer	16 175 \$	13 595 \$
Pénalité au déménagement	2 491 \$	2 094 \$
Assurance locataire	343 \$	385 \$
<b>Transport</b>	2 495 \$	2 495 \$
Véhicule	0 \$	0 \$
Alternatives de déplacement	575 \$	575 \$
Transport en commun	1 920 \$	1 920 \$
<b>Autres nécessités</b>	11 654 \$	10 922 \$
Dépenses diverses et participation sociale	6 495 \$	5 939 \$
Téléphone	400 \$	400 \$
Internet et câblodiffuseur	966 \$	966 \$
Épargne et éducation	2 122 \$	2 122 \$
Fonds d'urgence	1 671 \$	1 495 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	1 858 \$	1 830 \$
Soins dentaires	240 \$	221 \$
Soins des yeux	208 \$	199 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 410 \$	1 410 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>43 629 \$</b>	<b>39 197 \$</b>

Tableau 6

### Composantes du revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, agglomération de Longueuil, 2024

	Saint-Lambert	Longueuil
<b>Alimentation</b>	10 552 \$	9 421 \$
<b>Vêtements</b>	2 041 \$	2 041 \$
<b>Logement</b>	24 073 \$	19 181 \$
<b>Transport</b>	2 495 \$	2 495 \$
<b>Autres nécessités</b>	15 507 \$	14 367 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 848 \$	2 820 \$
<b>Frais de garde</b>	3 500 \$	3 500 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>61 016 \$</b>	<b>53 825 \$</b>

Tableau 7

### Composantes du revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, agglomération de Longueuil, 2024

	Saint-Lambert	Longueuil
<b>Alimentation</b>	20 971 \$	18 704 \$
<b>Vêtements</b>	2 886 \$	2 886 \$
<b>Logement</b>	23 831 \$	21 529 \$
<b>Transport</b>	12 716 \$	12 740 \$
<b>Autres nécessités</b>	25 856 \$	23 883 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 761 \$	3 704 \$
<b>Frais de garde</b>	5 299 \$	5 299 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>95 320 \$</b>	<b>88 745 \$</b>



Les écarts entre les deux années restent relativement limités, à l'exception des ménages de deux adultes et deux enfants pour qui le logement comporte une pièce supplémentaire en 2024.

Le revenu viable est sous le revenu médian pour les trois types de ménage dans les deux municipalités. C'était également le cas avec les calculs de 2023.

Tableau 9  
Différence entre le revenu viable de 2023 et de 2024, agglomération de Longueuil

		Saint-Lambert	Longueuil
Personne seule	2023	37 337 \$	31 965 \$
	2024	43 629 \$	39 197 \$
	Écart	17 %	23 %
Famille monoparentale	2023	53 184 \$	45 218 \$
	2024	61 016 \$	53 825 \$
	Écart	15 %	19 %
Famille biparentale	2023	81 098 \$	72 190 \$
	2024	95 320 \$	88 745 \$
	Écart	18 %	23 %

Tableau 10  
Différence entre le revenu viable de 2023 et de 2024, agglomération de Longueuil

		Saint-Lambert	Longueuil
Personne seule	Revenu viable	48 643 \$	42 031 \$
	Revenu médian	43 629 \$	39 197 \$
	Ratio RV/RM	111,5%	107,2%
Famille monoparentale	Revenu viable	93 862 \$	72 256 \$
	Revenu médian	61 016 \$	53 825 \$
	Ratio RV/RM	153,8%	134,2%
Famille biparentale	Revenu viable	257 384 \$	147 582 \$
	Revenu médian	95 320 \$	88 745 \$
	Ratio RV/RM	270,0%	166,3%

## L'est de la Montérégie

Dans l'est de la Montérégie, le revenu viable varie de 35 209 \$ (Saint-Jean-sur-Richelieu) à 46 502 \$ (Saint-Hyacinthe) pour une personne seule, de 56 116 \$ (Sorel-Tracy) à 65 099 \$ (Verchères) pour une famille monoparentale avec un·e enfant d'âge préscolaire et de 82 835 \$ (Saint-Jean-sur-Richelieu) à 99 289 \$ (Verchères) pour une famille de deux adultes et deux enfants d'âge préscolaire.

Tableau 11

### Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, est de la Montérégie, 2024

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
<b>Alimentation</b>	6 389 \$	6 890 \$	7 693 \$	6 605 \$	6 424 \$	7 574 \$	7 966 \$
Nourriture	5 145 \$	5 548 \$	6 195 \$	5 318 \$	5 173 \$	6 099 \$	6 414 \$
Ajustement niveau de vie	1 244 \$	1 342 \$	1 498 \$	1 286 \$	1 251 \$	1 475 \$	1 551 \$
<b>Vêtements</b>	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$	1 443 \$
<b>Logement</b>	12 746 \$	14 058 \$	8 687 \$	10 771 \$	10 104 \$	11 032 \$	10 270 \$
Loyer	10 721 \$	11 858 \$	7 201 \$	9 061 \$	8 461 \$	8 736 \$	8 628 \$
Pénalité au déménagement	1 651 \$	1 826 \$	1 109 \$	1 395 \$	1 303 \$	2 010 \$	1 329 \$
Assurance locataire	374 \$	374 \$	378 \$	314 \$	340 \$	286 \$	313 \$
<b>Transport</b>	2 063 \$	10 729 \$	10 683 \$	10 811 \$	10 742 \$	10 797 \$	10 811 \$
Véhicule	0 \$	10 154 \$	10 108 \$	10 236 \$	10 167 \$	10 222 \$	10 236 \$
Alternatives de déplacement	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$
Transport en commun	1 488 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Autres nécessités</b>	10 729 \$	11 558 \$	11 997 \$	11 189 \$	11 009 \$	12 001 \$	12 294 \$
Dépenses diverses et participation sociale	5 906 \$	6 283 \$	6 889 \$	6 068 \$	5 931 \$	6 799 \$	7 094 \$
Téléphone	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Internet et câblodiffuseur	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$
Épargne et éducation	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$	2 122 \$
Fonds d'urgence	1 335 \$	1 787 \$	1 620 \$	1 633 \$	1 589 \$	1 714 \$	1 711 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	1 838 \$	1 825 \$	1 794 \$	1 805 \$	1 776 \$	1 830 \$	1 801 \$
Soins dentaires	238 \$	202 \$	179 \$	200 \$	170 \$	225 \$	196 \$
Soins des yeux	191 \$	213 \$	205 \$	195 \$	196 \$	195 \$	195 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$	1 410 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	<b>35 209 \$</b>	<b>46 502 \$</b>	<b>42 298 \$</b>	<b>42 623 \$</b>	<b>41 497 \$</b>	<b>44 678 \$</b>	<b>44 584 \$</b>

Tableau 12

**Composantes du revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, est de la Montérégie, 2024**

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
<b>Alimentation</b>	9 276 \$	9 991 \$	11 225 \$	9 690 \$	9 396 \$	10 878 \$	11 612 \$
<b>Vêtements</b>	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$	2 041 \$
<b>Logement</b>	15 460 \$	16 564 \$	11 448 \$	13 677 \$	13 232 \$	19 147 \$	11 693 \$
<b>Transport</b>	10 724 \$	10 729 \$	10 683 \$	10 811 \$	10 742 \$	10 797 \$	10 811 \$
<b>Autres nécessités</b>	14 435 \$	15 072 \$	15 877 \$	14 706 \$	14 440 \$	15 916 \$	16 212 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	2 828 \$	2 815 \$	2 784 \$	2 795 \$	2 766 \$	2 820 \$	2 791 \$
<b>Frais de garde</b>	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	58 264 \$	60 712 \$	57 558 \$	57 220 \$	56 116 \$	65 099 \$	58 659 \$

Tableau 13

**Composantes du revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants en CPE, est de la Montérégie, 2024**

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
<b>Alimentation</b>	18 445 \$	19 907 \$	22 374 \$	19 187 \$	18 628 \$	21 712 \$	23 056 \$
<b>Vêtements</b>	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$	2 886 \$
<b>Logement</b>	16 821 \$	20 163 \$	11 737 \$	17 262 \$	15 122 \$	19 147 \$	15 016 \$
<b>Transport</b>	12 212 \$	12 649 \$	19 796 \$	19 987 \$	19 884 \$	19 966 \$	19 987 \$
<b>Autres nécessités</b>	23 451 \$	24 817 \$	26 802 \$	24 405 \$	23 847 \$	26 573 \$	27 511 \$
<b>Soins de santé non remboursés</b>	3 722 \$	3 694 \$	3 632 \$	3 655 \$	3 598 \$	3 705 \$	3 647 \$
<b>Frais de garde</b>	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$	5 299 \$
<b>Coût total pour une année ou revenu viable</b>	82 835 \$	89 416 \$	92 525 \$	92 680 \$	89 264 \$	99 289 \$	97 403 \$

Les écarts entre les deux années restent relativement limités, à l'exception des ménages de deux adultes et deux enfants pour qui le logement comporte une pièce supplémentaire en 2024.

Alors que le revenu viable est en-dessous du revenu médian pour les familles monoparentales et les couples avec enfants dans les sept villes, le portrait est différent pour les personnes seules. En effet, à Saint-Hyacinthe, Acton-Vale, Sorel-Tracy et Saint-Jean-Baptiste, plus de la moitié des personnes seules vivent avec un revenu plus faible que le revenu viable. La ville de Saint-Hyacinthe se

trouve avec le deuxième écart le plus grand, après Huntingdon. Alors que le revenu médian se trouvait en-deça du revenu viable en 2023 pour les villes de Marieville et de Verchères, il le dépasse maintenant légèrement.

Tableau 14

## Différence entre le revenu viable de 2023 et de 2024, est de la Montérégie

		Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Personne seule	2023	31 030 \$	39 667 \$	36 183 \$	37 060 \$	36 232 \$	39 331 \$	37 913 \$
	2024	35 209 \$	46 502 \$	42 298 \$	42 623 \$	41 497 \$	44 678 \$	44 584 \$
	Écart	13 %	17 %	17 %	15 %	15 %	14 %	18 %
Famille monoparentale	2023	50 963 \$	52 031 \$	49 022 \$	49 537 \$	48 518 \$	55 077 \$	49 585 \$
	2024	58 264 \$	60 712 \$	57 558 \$	57 220 \$	56 116 \$	65 099 \$	58 659 \$
	Écart	14 %	17 %	17 %	16 %	16 %	18 %	18 %
Famille biparentale	2023	70 092 \$	71 350 \$	76 239 \$	75 494 \$	74 216 \$	82 128 \$	77 140 \$
	2024	82 835 \$	89 416 \$	92 525 \$	92 680 \$	89 264 \$	99 289 \$	97 403 \$
	Écart	18 %	25 %	21 %	23 %	20 %	21 %	26 %

Tableau 15

## Différence entre le revenu viable de 2023 et de 2024, est de la Montérégie

		Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Personne seule	Revenu viable	40 142 \$	37 781 \$	35 656 \$	42 976 \$	35 892 \$	45 337 \$	36 837 \$
	Revenu médian	35 209 \$	46 502 \$	42 298 \$	42 623 \$	41 497 \$	44 678 \$	44 584 \$
	Ratio RV/RM	114,0%	81,2%	84,3%	100,8%	86,5%	101,5%	82,6%
Famille monoparentale	Revenu viable	71 784 \$	69 423 \$	68 006 \$	71 784 \$	67 534 \$	74 145 \$	72 256 \$
	Revenu médian	58 264 \$	60 712 \$	57 558 \$	57 220 \$	56 116 \$	65 099 \$	58 659 \$
	Ratio RV/RM	123,2%	114,3%	118,2%	125,5%	120,3%	113,9%	123,2%
Famille biparentale	Revenu viable	133 415 \$	122 789 \$	115 705 \$	127 511 \$	129 873 \$	138 137 \$	123 969 \$
	Revenu médian	82 835 \$	89 416 \$	92 525 \$	92 680 \$	89 264 \$	99 289 \$	97 403 \$
	Ratio RV/RM	161,1%	137,3%	125,1%	137,6%	145,5%	139,1%	127,3%



Institut de recherche  
et d'informations  
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7

514-789-2409 • iris-recherche.qc.ca